

Noël à Bry : Les instants magiques

Page 18

Engagez-vous avec le Conseil municipal des seniors !

Page 12

La bataille de Bry-Champigny fête son 150^e anniversaire

Page 16

CONSEIL MUNICIPAL DES SENIORS APPEL À CANDIDATURES



« Permettre aux seniors de s'engager pour notre belle ville, s'appuyer sur leur expérience de vie et professionnelle, les écouter et s'enrichir de leurs propositions, voilà l'objectif enthousiasmant que je fixe à travers le Conseil municipal des seniors ! »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Vous retrouverez toutes les modalités d'inscriptions pour proposer votre candidature en page 12 de ce magazine et sur le site bry94.fr.

Édito du Maire

« Joyeux Noël & bonnes fêtes ! »

Madame, Monsieur,
Chères Bryardes, Chers Bryards,

Vous l'avez constaté, pour la première fois, un sapin de Noël magistral (originaire du Morvan) a été installé sur la place de la Mairie. J'y tenais personnellement. Et ce, pour renouer avec nos traditions et faire vivre l'esprit de Noël qui était, à mes yeux, une nécessité pour que la fin d'année soit heureuse à Bry-sur-Marne.

L'année 2020 touche en effet à son terme en ce mois de décembre, mois traditionnellement festif avec les fêtes de la Nativité, les fêtes de fin d'année, les repas familiaux dans la chaleur des foyers et le bonheur de partager ces moments avec ceux que nous aimons.

L'arrivée du mois de décembre est donc salubre même si, à l'image de l'année 2020, il ne ressemblera à aucun autre. C'est peu dire que cette année fut difficile avec la crise sanitaire qui a bouleversé nos vies et le retour de la crise sécuritaire avec les attentats.

Je souhaite rendre hommage à tous ceux qui ont permis au pays et à la Ville de tenir durant l'année : corps médical, soignants, policiers, professions paramédicales, militaires, pompiers, associations caritatives, bénévoles, agents municipaux, etc.

J'ai une pensée particulière pour nos commerçants qui souffrent beaucoup de la crise. Nous mettons avec mon équipe tous

les moyens pour les accompagner et les aider à garder la tête hors de l'eau. Mais cet effort doit être collectif.

C'est pourquoi, j'ai le plaisir de lancer pour Noël l'opération « J'aime ma ville, j'achète à Bry ». Grâce à cette opération, vous pourrez acheter à 30 € des bons d'achats d'une valeur réelle de 40 €. Ces bons sont valables uniquement dans les commerces de proximité Bryards. Pour Noël, soyez solidaires, consommez local et aidez nos petits commerces !

Je sais que nos commerçants pourront compter sur vous, car à Bry la solidarité n'est pas un vain mot. Rappelez-vous de nos applaudissements tous les soirs à 20 h, de l'entraide entre voisins pour faire les courses, de notre discipline collective face à des règles sanitaires drastiques, des dons alimentaires aux nécessiteux, des dons aux établissements touchés par la crise (Hôpital Saint-Camille, Fondation Favier, Ephad des Pères Blancs etc.), des jeunes Bryards du CMJ qui appelaient les seniors isolés pour garder le lien, des fabrications de surblouses pour les soignants par des Bryardes solidaires, etc.

Dans l'adversité, le lien social à Bry-sur-Marne n'a donc jamais été rompu et nous continuerons à le faire vivre, quoi qu'il advienne. Car le plus difficile sans doute, face aux événements que nous traversons,



Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

est l'altération de nos liens sociaux. L'Homme est un animal social par essence. Or, la période que nous vivons obère notre nature profonde en nous obligeant à sortir le moins possible, à nous isoler les uns des autres et, parfois même, de ceux qui nous sont les plus chers.

Mais enfin, la période de Noël est une lumière scintillante au cœur de l'hiver. Une lumière qui ravive l'espérance. Je formule donc le vœu que cette petite flamme réchauffe chacun de vos foyers et illumine votre fin d'année dans l'espoir de lendemains meilleurs.

Maire de Bry depuis six mois, dans un contexte lourd avec la gestion de ces crises qui se surajoutent à l'activité municipale courante, vous pouvez compter sur ma détermination à œuvrer pour chacune et chacun d'entre vous.

Je vous souhaite, chères Bryardes et chers Bryards, du fond du cœur, un très joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

La Vie à Bry - décembre 2020 - n° 468 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Charles ASLANGUL
Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO
Directrice de la communication : Laurie LAGARDE
Rédaction : Clémentine VAN TICHELEN, Carolin MABELLA, Julie LIANG
Photos : service communication, Julien LABROSSE,
GM Productions, 123rf
Maquette : Service communication / **Réalisation** : Isabelle VIÉNOT
Distribution : Espace impression

Impression : RAS - Numéro tiré à 8 600 exemplaires
Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



L'agenda du Maire

Lundi 2 novembre : Rentrée des classes en présence des élus du Conseil Municipal pour la distribution de masques aux enfants et l'hommage à Samuel PATY • Rendez-vous avec Mme FERRET, architecte du gymnase Marie-Amélie LE FUR

Mardi 3 novembre : Rencontre avec M. DELMAS, président de la Chambre de commerce et d'industrie • Rendez-vous avec M. BAJARD, directeur régional d'Action logement

Mercredi 4 novembre : Visite des Studios de Bry-sur-Marne

Lundi 9 novembre : Participation à la commission consultative des services publics • Rencontre avec M. WELSH et M. BILLARD sur la délégation de M. le Maire à l'Établissement public territorial Paris Est Marne&Bois • Hommage au Général de Gaulle

Mardi 10 novembre : Rencontre avec les représentants du personnel • Téléconférence avec KPMG sur l'analyse des besoins sociaux du Territoire • Réunion avec Mme FERRACCI, directrice de la Banque des Territoires • Rendez-vous avec le docteur PICHARD, chef de pôle au Centre médico-psychologique de Nogent-sur-Marne • Rendez-vous avec M. POIVERT, responsable du projet de Collège international de photographie du Grand Paris

Lundi 16 novembre : Comité de pilotage Emploi du Grand Paris Express • Rendez-vous avec M. GUIDONI à propos du Pôle Image

Mardi 17 novembre : Réunion sur l'aménagement des Terrasses de Bry • Rendez-vous avec M. CASSE, président de l'Association de défense des intérêts des habitants des Bas-Heurts • Échange avec M. QUEVILLON, architecte de la salle Daguerre

Mardi 18 novembre : Échange avec l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve • Visite de l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) Léopold Bellan

Lundi 23 novembre : Bureau du Territoire • Rencontre avec Mme MUNZER, conseillère départementale • Rendez-vous avec M. le député CARREZ • Réunion avec Mme ENSINA, inspectrice de l'Éducation nationale

Mardi 24 novembre : Visite de la Fondation Favier et distribution des colis seniors • Rencontre avec M. BERRADHIA, principal du collège Henri Cahn • Assemblée générale de la Société publique locale Marne-au-Bois

Mercredi 25 novembre : Comité technique • Visio-conférence avec les commerçants bryards

Focus sur



Visite des Studios de Bry

Charles ASLANGUL, Maire de Bry-sur-Marne, a visité les Studios de Bry le mercredi 4 novembre. Fleuron de l'industrie cinématographique, les studios seront revalorisés dans le cadre du projet du Pôle Image.

Hommage au Général de Gaulle

Le lundi 9 novembre, Monsieur le Maire a rendu, avec Didier KHOURI, élu aux Anciens combattants et aux Commémorations, un hommage solennel au Général de Gaulle disparu il y a 50 ans. À travers cette cérémonie restreinte, pour respecter les mesures barrière, Charles ASLANGUL a salué ce Grand Homme qui a défendu toute sa vie une certaine idée de la France.



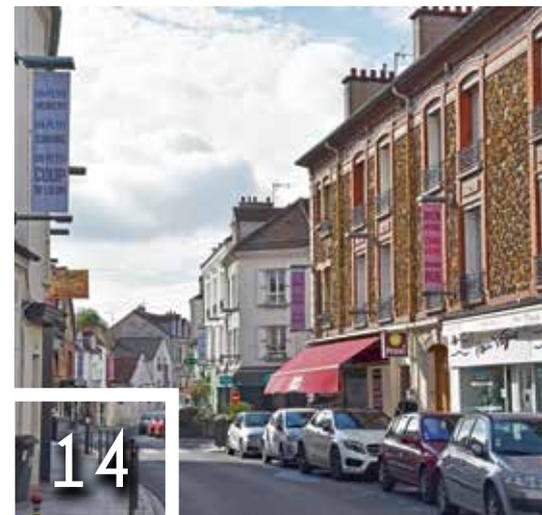
Visite de l'ESAT

L'Établissement de service et d'aide par le travail (ESAT) de la Fondation Léopold Bellan prépare depuis deux années les colis de Noël distribués aux seniors. Mardi 18 novembre, Monsieur le Maire, accompagné de Valérie RODD, élue en charge de la Santé, des Seniors et du Handicap, a souhaité personnellement à remercier ces travailleurs porteurs d'un handicap, qui, par leur travail minutieux et exigeant permettent d'offrir un repas de fête pour Noël aux résidents des Pères Blancs, de la Fondation Favier et aux seniors bryards.

Distribution des colis seniors

La crise sanitaire a entraîné l'isolement de beaucoup et notamment des personnes âgées résidant dans les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. C'est pourquoi, Monsieur le Maire a tenu à se rendre à la Fondation Favier mardi 24 novembre afin de remettre à tous les résidents les colis de Noël préparé par les travailleurs de l'ESAT.





p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

La Ville soutient le commerce local
Déplacement d'une borne d'apport
volontaire
Labellisation « Terre de jeux 2024 »
Réouverture de la médiathèque

p.10 - Entreprises

Un accompagnement par la CCI
pendant la crise

p.11 - Mémoire

Hommage à Marie-Louise JORON

p.12 - Citoyenneté

Engagez-vous avec le Conseil municipal
des seniors !

p.13 - Conseil municipal des jeunes

Une nouvelle promotion

p.14 - Développement économique

Focus sur les nouveaux commerces de 2020

p.16 - Événement

150^e anniversaire de la bataille de Bry-Champigny
Noël à Bry : Les instants magiques

p.19 - Conseil municipal

Séance du 16 novembre

p.20 - La parole aux élus

p.21 - Agenda

p.22 - De vous à nous

p.23 - Infos utiles

Vos instants **Bry**



Réunion de la cellule de crise Covid19 et alerte attentat
Vendredi 30 octobre - Salon d'honneur de l'Hôtel de ville



Aménagement du parvis de la salle Daguerre
Mardi 27 octobre - Parvis de la salle Daguerre



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre
Mercredi 11 novembre - Cimetière de Bry-sur-Marne



Hommage à Samuel PATY
Lundi 2 novembre - Collège Henri Cahn



Rentrée scolaire
Lundi 2 novembre - École Paul Barilliet



Visite des Studios de cinéma de Bry-sur-Marne
Mercredi 4 novembre - Studios de Bry



Commémoration du 50^e anniversaire de la mort du Général de Gaulle
Lundi 9 novembre - Stèle du Général de Gaulle



Conseil municipal
Lundi 16 novembre - Gymnase Félix Faure

J'AIME MA VILLE, J'ACHÈTE À BRY

La Ville soutient le commerce local



Dans le contexte de la crise sanitaire, la Ville de Bry a initié le mouvement de soutien aux commerces de proximité « J'aime ma ville, j'achète à Bry ». Il se déclinera au mois de décembre par trois opérations que chaque habitant est invité à soutenir !

Premièrement, la **vente de chèquiers bons d'achat** par la Ville et la société Géraud, gestionnaire du marché, initialement prévue en novembre et reportée en décembre, afin que l'opération puisse bénéficier au plus grand nombre d'enseignes. Elle aura lieu le 5 décembre de 9h à 12h en mairie, ainsi que les 6 et 9 décembre sur le marché de Bry. Pour rappel, en achetant un chéquier de 30 €, les Bryards auront droit à 40 € en bons d'achat de 5 € à dépenser. Le nombre de chèquiers sera limité à un par foyer et le règlement s'effectuera uniquement en espèces. Ces bons d'achat pourront être utilisés jusqu'au 31 janvier chez les commer-

çants participant à l'opération (liste fournie lors de l'achat des bons).

Parallèlement, la Ville a adhéré à l'**opération « Place de Noël »** de la Chambre de commerce et d'industrie. Celle-ci permettra aux commerçants bryards qui le souhaitent, de pouvoir vendre leurs produits via la plateforme en ligne mavillemonshopping.fr jusqu'au 31 décembre. Les acheteurs auront la possibilité de commander en ligne de manière sécurisée et de se faire livrer chez eux et/ou de venir chercher leurs achats directement en boutique.

Enfin, la Ville continue de mettre à la disposition des Bryards la **liste des restaurants proposant des services à emporter** et de livraison à domicile sur son site et son application mobile. Ces commerces n'étant toujours pas autorisés à rouvrir dans le courant du mois de décembre.

+ d'infos : bry94.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

Déplacement d'une borne d'apport volontaire

En raison des travaux d'aménagement du parvis de la salle Daguerre démarrés fin octobre, la borne d'apport volontaire de verre située sur le parking Daguerre a été déplacée temporairement au début de la rue Félix Faure, en face du parking de l'Hôtel de ville. Pour rappel, ces bornes vous permettent de trier certains déchets tels que le verre, les piles et le textile. Au quotidien, trier ses déchets permet de préserver nos ressources naturelles, limiter les émissions de gaz à effet de serre, économiser de l'énergie et soutenir l'économie et l'emploi local. Le tri n'est pas qu'un petit geste, son impact est bien plus vaste qu'il n'y paraît !

+ d'infos sur la gestion des déchets : parisestmarnebois.fr



ILS S'INSTALLENT À BRY

Production de films

BroCamProd est une auto-entreprise spécialisée dans la production de films pour les particuliers ou les entreprises. Que vous désiriez garder le souvenir d'un événement ou valoriser votre image sur les réseaux sociaux, Vincent BROS réalisera pour vous une vidéo filmée et montée de manière professionnelle.

☎ 06 72 37 79 57

✉ vincent.bros@yahoo.fr

📷 brocamprod

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Programmation de décembre

La boutique éphémère, située au 22 Grande rue Charles de Gaulle, rouvre ses portes en décembre. Elle accueillera ce mois huit nouveaux exposants qui vous présenteront leurs créations et leurs produits du mardi au samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h.

Du mardi 1^{er} au dimanche 13 décembre, c'est l'association *Artavie* qui regroupe les artisans d'art Florence GIOVANNETTI, Catherine RENARD-COUTURIER, Carole

MAGNE, Créations DELCIANE, TYLEKINA et *Au Jardin des Porcelaines* qui vous accueillera. Puis, du mardi 15 au dimanche 27 décembre, le spécialiste de la papeterie japonaise Dokidoki Paris. Et enfin, du mardi 29 décembre au dimanche 10 janvier la société Christine CHESNEL, qui vend des articles de maroquinerie et de bagagerie.

Vous retrouverez plus d'informations sur les exposants de la boutique éphémère sur le site bry94.fr et les réseaux sociaux de la Ville.

La boutique
Éphémère

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au **01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr**

CULTURE

Réouverture de la médiathèque

Suite aux nouvelles directives gouvernementales, la médiathèque Jules Verne a rouvert ses portes ce mardi 1^{er} décembre pour le plus grand plaisir des lecteurs bryards ! Pour emprunter un livre, un CD ou un DVD, rendez-vous aux horaires habituels à savoir le mardi de 14h à 20h, le mercredi de 10h à 18h, le vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 18h. Comme auparavant, vous devrez cependant respecter les gestes barrières et porter le masque dans l'enceinte de l'établissement, qui sera accessible simultanément à un nombre limité de personnes.

+ d'infos : bry94.fr



SPORT

Labellisation « Terre de Jeux 2024 »

La Ville de Bry-sur-Marne a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 », qui valorise les collectivités souhaitant participer à l'aventure des futurs Jeux Olympiques avec plus de sport dans le quotidien de leurs habitants. Dans le cadre du label, la Ville s'est notamment engagée à mettre en place des actions en lien avec les Jeux. Celles-ci s'articuleront autour de trois objectifs : faire vivre les émotions du sport et des Jeux aux Bryards, développer la pratique du sport sur la Ville, et animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur son territoire. Ces actions seront relayées sur les supports de communication de la Ville.



EMPLOI

Devenez employé polyvalent chez Action

Le discounter non alimentaire international Action s'installe au Centre commercial des Armoiries de Bry-sur-Marne début 2021 et recherche donc des employés polyvalents pour son futur magasin, en CDD et en CDI, de 24 à 35 heures par semaine. Au sein d'une équipe de plusieurs collaborateurs, ces employés seront chargés d'approvisionner quotidiennement les rayons. Premier contact avec les clients, ils réaliseront des missions aussi variées que : le traitement des livraisons, la mise en rayon, la tenue de caisse, le renseignement et l'orientation des clients ou l'entretien du magasin. Une formation en interne est prévue deux semaines avant la prise de poste.

Pour postuler, pas besoin de CV ni d'expérience ! Le choix des candidats sera effectué via des exercices de recrutement par simulation. Pour participer, vous devez néanmoins impérativement savoir lire, écrire, calculer et vous exprimer en français sans difficulté. La méthode de recrutement par simulation nécessitera trois rendez-vous : une réunion d'information à l'agence Pôle emploi de Chennevières, une demi-journée



d'exercices de mise en situation, et un entretien de motivation avec l'employeur.

Vous êtes polyvalent, dynamique, efficace ? Convivial et enthousiaste avec l'esprit d'équipe ? Vous savez anticiper et gérer vos priorités ? Postulez avant le **30 décembre 2020** en envoyant vos nom, prénom, téléphone, adresse postale et courriel à : mrs.94202@pole-emploi.fr en indiquant en objet « ACTION Bry-sur-Marne ». Les candidatures incomplètes ou hors délai ne seront pas prises en compte.

LES AMBIANCES MUSICALES

Prenez des cours de musique en ligne !



L'association *Les ambiances musicales* vous propose des cours de musique en ligne durant toute la période de crise sanitaire. Enfant, adolescent, adulte, profitez des cours de saxophone, guitare, clarinette, flûte traversière et piano donnés par des professionnels. Le rythme des cours et le choix du répertoire est personnalisé et les difficultés de chacun sont ciblées afin que l'élève évolue selon ses besoins.

Que vous soyez débutant, initié ou que vous souhaitiez simplement vous perfectionner n'hésitez pas à prendre contact avec Lionel CORONEL au 06 76 81 08 72.

+ d'infos : sites.google.com/site/coursdemusiquecoronell/

Un accompagnement par la CCI pendant la crise

Avec le parcours « reboost », la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), en partenariat avec le Territoire Paris Est Marne&Bois, propose un accompagnement aux entreprises du Val-de-Marne impactées par la crise.

La CCI du Val-de-Marne s'adapte régulièrement pour proposer aux entreprises des programmes répondant à des problématiques concrètes. Avec la crise sanitaire, qui a touché de nombreuses entreprises du territoire, elle a eu l'idée de mettre au point le parcours « reboost ». Proposé à 90 Petites et moyennes entreprises (PME) pour une durée de six mois, il a pour objectifs de maintenir et de développer l'emploi dans ces structures, mais également de relancer leurs activités et leurs chiffres d'affaires. À ce stade, 60 entreprises ont intégré le parcours dont quatre entreprises bryardes. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 31 décembre à 23 h.

Un parcours pour les PME

Pour être éligibles à ce parcours, les entreprises intéressées doivent répondre à un certain nombre de critères : siège social dans le Val-de-Marne, 10 à 250 salariés, plus de trois ans d'ancienneté, situation financière saine en 2019 et chômage partiel lors de la crise sanitaire. Le coût de cet accompagnement est entièrement gratuit pour l'entreprise puisqu'il est pris en charge par la CCI, les établissements publics territoriaux du Val-de-Marne ainsi que la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). Néanmoins, pour Alice OLIVIERI de la CCI, les dirigeants doivent être motivés : « *L'intégration dans ce parcours nécessite de l'investissement. Les entreprises doivent être prêtes à saisir les conseils et opportunités de nos experts* ». C'est ce que confirme Dominique GIORDANO, dirigeante de la société d'ingénierie bryarde EPI, qui fait partie de la première promotion « reboost ». Toutefois, si la candidature d'une entreprise ne correspondait pas au programme, elle serait réorientée vers d'autres aides proposées par la CCI ou d'autres partenaires.

Un accompagnement individuel et collectif

La particularité de ce parcours est qu'il comprend à la fois un accompagnement individuel et un accompagnement collectif des entreprises, tous deux réalisés par des experts indépendants sélectionnés par la CCI. C'est le cas notamment de Lucile CHARRIER, Bryarde et fondatrice de TeamSense, société de conseil en stratégie d'entreprise. À travers le programme « reboost », elle accompagne, depuis juillet dernier, une vingtaine d'entreprises sur l'analyse des impacts du Covid-19 sur leurs structures, afin d'aller vers de nouveaux axes de développement. En parallèle de cela, elle anime également



« L'objectif du programme reboost est de maintenir et de développer l'emploi des PME du Val-de-Marne, mais aussi de relancer leurs activités et leurs chiffres d'affaires »

avec d'autres experts des ateliers collectifs thématiques et des ateliers de co-développement. Pour Dominique GIORDANO, ces ateliers d'intelligence collective sont ce qu'il y a de plus intéressant dans le programme : « *Créer du lien avec d'autres sociétés du Département, c'est très enrichissant, et ça nous permet de résoudre collectivement des problèmes. En règle générale, en tant que chefs d'entreprises, nous sommes assez isolés face aux décisions stratégiques, ce qui peut parfois être pesant* ».

Des thématiques variées

Les thématiques abordées par les experts du parcours sont très variées : de la stratégie de développement à la transformation digitale, en passant par les RH, le management, la gestion financière, la communication ou le marketing. Un bref bilan d'Alice OLIVIERI fait déjà apparaître les problématiques communes que peuvent avoir ces entreprises : « *Globalement, les entreprises que nous suivons n'ont, fort heureusement, pas de gros problèmes financiers. Mais elles ont d'autres difficultés : celles d'aller chercher de nouveaux clients, de développer l'aspect digital, de mettre en avant leur attractivité pour recruter ou d'optimiser leurs talents afin qu'ils puissent s'épanouir dans l'entreprise* ». « *Jusqu'ici les retours des entreprises sur le parcours sont très positifs* », estime Alice OLIVIERI, « *des choses très constructives en sont ressorties* ». En discutant, Dominique GIORDANO souligne aussi les bénéfices du programme : « *Il nous aura permis de passer un cap chez EPI, et de bénéficier de méthodes de travail efficaces que nous n'avions pas forcément* ».

Intéressé par le programme « reboost » ? Contactez le service Développement économique au 01 45 16 68 00 ou par courriel : mairie@bry94.fr. ■

MÉMOIRE

Hommage à Marie-Louise JORON

Marie-Louise JORON, fille du peintre bryard Maurice JORON s'est éteinte le 24 octobre dernier à l'âge de 98 ans. En tant que bienfaitrice de la commune, la Ville de Bry-sur-Marne tenait à lui rendre hommage.

Fille de Maurice JORON, célèbre peintre portraitiste, Marie-Louise naît en 1922. Du côté paternel, sa famille est originaire de Bry-sur-Marne depuis le 17^e siècle. C'est une descendante des JACTARD, vieille famille d'agriculteurs qui possédait une ferme à l'entrée de la Grande rue Charles de Gaulle. Admirative de l'œuvre de son père qui s'est inspiré des grands maîtres européens, Marie-Louise est durablement affectée par sa mort en 1937, alors qu'elle n'a que 15 ans. Elle hérite alors d'une partie de ses œuvres et de la propriété familiale de Bry-sur-Marne. Par la suite, elle passera une grande partie de sa vie à faire connaître l'œuvre de Maurice JORON.

Une bienfaitrice de la commune

Maurice JORON était un peintre attaché à la ville de Bry-sur-Marne par sa famille maternelle. C'est chez ses grands-parents que le peintre développera son goût de l'art et s'exercera au pinceau. En 1993, Marie-Louise JORON organise la première exposition rétrospective de l'œuvre de son père à l'Hôtel de Malestroit, en hommage à la ville qu'il aimait tant. D'autres expositions suivront à Saint-Maur-des-Fossés et à Vaucresson, là où elle réside. Deux ans plus tard, Marie-Louise fait don à la Ville de Bry-sur-Marne de toutes les œuvres de son père en sa possession et de ses archives, mais également de l'ancienne ferme dont elle avait hérité, située Grande rue Charles de Gaulle, l'un des plus anciens bâtiments de la commune. En échange de cela, elle demande à la municipalité de l'époque de créer un espace dédié au peintre. Ce sera chose faite en 2010, avec l'ouverture au public de l'Espace Maurice JORON et l'Office de Tourisme de Bry. Cette collection variée comprend des œuvres de qualité : peintures, dessins et sculptures, qui dépeignent aussi bien la vie familiale de



Marie-Louise JORON lors de l'inauguration de l'Espace Joron en 2010

l'artiste que les milieux influents du début du siècle. Marie-Louise JORON viendra une dernière fois à Bry en mars 2020 pour le lancement du site internet du Musée Adrien Mentienne, qui présente notamment l'œuvre de son père.

Un engagement local sans faille

Bien qu'ayant de nombreux liens avec Bry-sur-Marne, Marie-Louise JORON est née et a vécu une bonne partie de sa vie à Vaucresson, dans les Hauts-de-Seine. Impliquée dans la vie locale, et notamment la vie associative, elle crée en 1963 l'association *Loisirs et culture des jeunes* afin d'organiser des sorties culturelles et de mettre en place des activités artistiques et sportives pour les jeunes



« Marie-Louise JORON et sa poupée » par Maurice JORON (1927)

de la Ville. Cette association connaît tout de suite un succès important et se pérennise dans le temps, puisqu'elle persiste encore aujourd'hui. En 1995, Marie-Louise JORON fonde, toujours à Vaucresson, une seconde association dénommée *Art et histoire* qui s'adresse cette fois à un public adulte féru de culture et de patrimoine. Également impliquée dans la vie politique locale, Marie-Louise JORON fut conseillère municipale de Vaucresson pendant 18 ans, de 1977 à 1995. Elle a notamment œuvré tout au long de son mandat pour le développement du sport et de la culture dans la ville des Hauts-de-Seine. Ses proches la décrivent comme quelqu'un de très dynamique, tournée vers les autres, et de très généreux. Elle passera les dernières années de sa vie en maison de retraite à Nogent-sur-Marne.

La Ville de Bry-sur-Marne lui est redevable pour tout ce qu'elle a apporté à sa culture et à son patrimoine. Aujourd'hui encore, l'empreinte de Marie-Louise est très forte sur la commune, notamment dans l'Espace Maurice JORON. C'est en effet son portrait qui ouvre la collection du peintre. Les petits écoliers bryards la connaissent bien d'ailleurs car c'est par ce biais que Sylvie DRUET, médiatrice du patrimoine du Musée Adrien Mentienne, leur fait découvrir l'œuvre de l'artiste...

(Re)découvrez l'œuvre de Maurice JORON en ligne sur le site du Musée : museedebyry.fr ■

Engagez-vous avec le Conseil municipal des seniors !

Avec le mandat qui s'ouvre, la nouvelle municipalité a souhaité repenser le Conseil municipal des seniors, instance de démocratie participative réservée aux plus de 65 ans. Elle lance pour ce faire un appel à candidatures ouvert à toutes et à tous.

À Bry-sur-Marne, les seniors représentent une part importante de la population. À cet effet, le Conseil municipal des seniors (CMS) permet à ces Bryards de prendre part à la vie et aux projets municipaux. L'occasion pour eux de se faire entendre sur les sujets qui leur tiennent à cœur : le bien-être, la santé, la solidarité, l'habitat, la culture, le lien intergénérationnel... Suite aux dernières élections municipales, la nouvelle équipe municipale a souhaité lancer un appel à candidatures pour les seniors qui souhaitent mettre à profit leurs expériences, compétences, idées, et temps au service de l'intérêt général.

Une citoyenneté active

Le Conseil municipal des seniors de Bry-sur-Marne est une instance de la Ville qui a un rôle consultatif. Il a pour objectifs d'impliquer les seniors dans la vie et les projets de la Ville, de créer une dynamique qui sera force de propositions et d'actions, et de mener une réflexion constante sur les besoins et les attentes des Bryards. Ses membres sont bénévoles.

Le CMS sera composé de 33 membres désignés suite à l'appel à candidatures et à un entretien individuel. Chaque conseiller senior sera nommé pour une durée de deux ans renouvelable. En siégeant, le conseiller senior s'engage à œuvrer pour le bien commun et à ne laisser aucun intérêt particulier guider son engagement au sein du CMS.

Un engagement bénévole

La participation aux réunions et aux travaux du CMS est bénévole, volontaire et individuelle, et nécessite une certaine assiduité. Le Conseil municipal des seniors se réunit tous les deux mois en séance plénière, sous



la présidence de Monsieur le Maire ou de Valérie RODD, conseillère municipale déléguée aux Seniors. Afin de faciliter ses travaux, le CMS s'organisera en commissions de travail. Le nombre et les thématiques de ces commissions seront votés lors de la séance d'installation.

Le Conseil municipal des seniors pourra également être consulté, à la demande du Maire, sur des grands projets transversaux et d'intérêt général. Il devra remettre chaque année au Maire un bilan rendant compte des débats qui ont eu lieu, ainsi que des avis formulés et des réalisations.

Une candidature motivée

Suite à la réception des candidatures (voir modalités d'inscription dans l'encart ci-contre), un entretien individuel de motivation avec la conseillère municipale déléguée aux Seniors vous sera proposé. À l'issue de cela, une liste de 35 membres sera dressée. Les deux membres supplémentaires constitueront une réserve de membres en cas de défection.

Pour devenir conseiller senior, il vous suffit d'avoir plus de 65 ans, d'avoir votre résidence principale à Bry-sur-Marne, de ne pas

être titulaire d'un mandat électif local ou national, et, surtout, d'être motivé. À noter, tout membre du CMS souhaitant se porter candidat à un mandat électoral sera tenu de se démettre de ses fonctions au sein de celui-ci. ■

Appel à candidature : modalités d'inscription

Pour vous inscrire, il vous suffit d'envoyer votre candidature par lettre en mentionnant vos nom/ prénom/ adresse/ date de naissance/ numéro de téléphone ainsi qu'un exposé de vos motivations.

Vous aurez la possibilité de la déposer à l'accueil de la mairie ou de l'envoyer par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – 1 Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne. La mention « NE PAS OUVRIR – CONSEIL MUNICIPAL DES SENIORS » devra être apposée sur l'enveloppe. Les candidatures faites par courriel ou par téléphone ne seront pas prises en compte.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Une nouvelle promotion

Suite à l'appel à candidatures lancé en septembre dernier, un nouveau Conseil municipal des jeunes s'est constitué. Le temps d'une année, ces jeunes âgés, de 14 à 17 ans, s'engagent dans la construction de projets pour la Ville.

Cette année, 41 jeunes ont décidé de prendre part à l'aventure du Conseil municipal des jeunes (CMJ), 20 filles et 21 garçons. Ils ont tous choisi de s'investir de manière citoyenne pour Bry-sur-Marne et ses habitants. Bien que la participation au CMJ demande du temps et de l'énergie, c'est également un atout fort pour eux : les jeunes apprennent par ce biais à s'exercer à la prise de parole en public grâce à des ateliers, à gérer un budget annuel, et à mettre en place des actions à destination de tous, servant l'intérêt général.

Le CMJ se réunit en assemblée plénière deux à trois fois par an. Néanmoins, son travail s'articule de manière beaucoup plus intense autour des « sphères » thématiques, dans lesquelles chacun peut choisir de s'investir, au moins une fois par mois. Par ce biais, les jeunes du CMJ sont en relation constante avec le Maire et son conseiller municipal délégué à la Jeunesse, Stefano TEILLET, ainsi qu'avec les services de la Ville. Ce sont des acteurs locaux à part entière qui représentent la jeunesse bryarde et s'engagent pour leur Ville. Leur mandat est d'une durée d'un an renouvelable tous les ans jusqu'à leurs 18 ans.

Les conseillers se répartissent en quatre sphères thématiques, selon leurs affinités :

- **Communication**

La sphère « Communication » a pour objectif de mettre en avant et de faire connaître le CMJ et les actions qu'il organise. Cette année, les jeunes chercheront à développer des projets permettant de favoriser la communication au sein même du CMJ et d'établir des propositions de projets autour d'une communication spécifique à destination des jeunes Bryards.

- **Événementielle**

Chaque année, les jeunes du CMJ sont force de proposition et organisent divers événements festifs et conviviaux pour la jeunesse bryarde. Ils prennent également part aux événements organisés par la Ville. Même si la période actuelle n'est pas favorable à l'émergence de nouveaux projets de ce type, les jeunes vont travailler sur des propositions, en s'adaptant aux nouvelles contraintes imposées.

- **Éco-urbanisme**

Aujourd'hui, l'écologie et le développement durable sont des sujets majeurs pour notre jeunesse, qui cherche à trouver des solutions face au dérèglement climatique. Les jeunes de cette sphère choisissent donc de s'investir sur ces sujets mais aussi sur la thématique de l'aménagement du territoire. Des actions seront donc proposées pour sensibiliser les habitants à la préservation de notre environnement.



Le Maire et les jeunes de la nouvelle promotion du CMJ

- **Sociale**

La sphère « Sociale » coordonne les différentes actions mises en place par les jeunes pour renforcer le lien social sur la Ville mais également les relations intergénérationnelles. Venir en aide aux personnes en difficulté fait partie des priorités de ces jeunes conseillers. Dans cette dynamique, ils auront à cœur de proposer des projets qui prennent en compte tous les publics de la Ville.

Les projets du CMJ, une fois élaborés au sein des sphères, sont ensuite présentés et votés à l'assemblée plénière, présidée par Monsieur le Maire. Cette phase est d'une importance capitale puisqu'elle permet aux jeunes d'apprendre à développer un argumentaire pour convaincre les autres membres de l'intérêt du projet. Une fois que celui-ci est approuvé, l'investissement des jeunes ne fait que commencer : ils doivent encore s'atteler à la mise en œuvre de l'événement, de sa conception à sa réalisation en passant par sa logistique, sa communication, et sa gestion. Une lourde tâche donc, mais aussi formatrice qu'émancipatrice ! ■

Animation « Art culinaire »

Après de longs mois sans pouvoir agir, le CMJ a décidé de proposer une animation virtuelle pour continuer à favoriser le lien social dans le contexte de la crise sanitaire. Intitulée « Art culinaire », cette animation est ouverte à tous les Bryards et personnes travaillant à Bry, à partir de six ans. Pour participer, il vous suffit d'élaborer une entrée, un plat et/ou un dessert sur le thème des fêtes de Noël et d'envoyer vos recettes agrémentées de photos ou vidéos avant le 31 décembre à l'adresse : cmj@bry94.fr. Suite à cela, les jeunes du CMJ créeront un livre d'or et un montage vidéo des propositions, qui seront diffusés sur les réseaux sociaux de la Ville. Alors, si vous êtes un cordon bleu, n'hésitez pas et lancez-vous dans l'aventure !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Focus sur les nouveaux commerces de 2020

Lors de cette année 2020, la Ville de Bry-sur-Marne a eu le plaisir d'accueillir six nouveaux commerçants qui proposent des produits et services dans des domaines variés. Vous voulez en savoir plus ? Voici une petite mise en bouche !

Chauss'Confort

Anciennement implantée à Nogent-sur-Marne, Karine LÉVÊQUE, s'est installée au 38 rue Grande rue Charles de Gaulle le 24 juin, avec un bon démarrage à la rentrée. *Chauss'Confort*, comme son nom l'indique, est une boutique qui propose des chaussures confortables pour femmes et hommes, avec un petit bonus pour cette saison d'hiver : l'arrivée de bottes de pluie pour la joie des enfants. Attention « confort » ne rime pas avec « désuet » mais bien avec « tendance » et « modernité ». Des bottines aux baskets, vous retrouverez des marques pour tous les goûts et tous les budgets.

38 Grande rue Charles de Gaulle
06 12 28 34 29



Graylou

Véronique ALBOUZE, ancienne assistante maternelle, est passionnée par le monde des enfants. Charmée par la ville de Bry, c'est tout naturellement qu'en juin dernier, elle a ouvert son magasin de jeux de société pour enfants et d'accessoires pour femmes. Vous trouverez à *Graylou*, des produits de créateurs, des produits français, des bijoux, sacs, objets de décorations, articles de naissance, déguisements ainsi que des jeux de société et jouets pour le plaisir des enfants dès le plus jeune âge. Spécialiste dans son domaine, elle sera de très bon conseil.

3 rue du Sergent Hoff - 09 81 90 89 76
+ d'infos : graylou.com, [f graylou](https://www.facebook.com/graylou) ou [in graylou.store](https://www.linkedin.com/company/graylou)



Franck Provost

Mevla HOKIC, a repris en août 2020 le salon de coiffure *Franck Provost* de Bry-sur-Marne, groupe mondial qui a vu le jour en 1975. Elle a tenu à garder la même équipe, qui vous attend dans une ambiance chaleureuse pour mettre votre beauté en valeur. Les coiffeurs créateurs sont à votre écoute pour répondre à chacune de vos attentes, en toute simplicité. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone. Si vous n'en avez pas eu la possibilité, une coiffeuse est dédiée aux personnes se présentant sans rendez-vous. Les horaires d'ouvertures restent quant à eux inchangés.

7 Grande rue Charles de Gaulle
01 49 83 00 77
+ d'infos : salons.franckprovost.com



SG Supermarché

Madame et Monsieur SIVARAJINI ont souhaité, après 10 ans d'expérience en tant que salariés au sein de commerces alimentaires et dans la restauration, se jeter à l'eau et créer leur propre magasin. Depuis février 2020, ils vous proposent 7 jours sur 7 des produits d'alimentation générale, mais aussi exotiques venus des quatre coins du monde : bananes plantain, manioc, noix de coco, riz thaïlandais... Appartenant au réseau *Mondial Relay*, vous pourrez également vous y rendre pour envoyer ou réceptionner vos colis.

13 rue du 2 décembre 1870



Feeling Nails

Madame HOLLIER, responsable de l'onglerie *Feeling Nails* s'est installée à Bry-sur-Marne le 1^{er} Octobre 2020 afin de conquérir la clientèle bryarde. Dotée d'une double casquette professionnelle en tant que prothésiste ongulaire et formatrice, elle reçoit des clientes dans son onglerie pour parfaire leurs ongles et propose également des sessions de formations pour tous les niveaux : pose d'ongle, manucure russe, nail art et bien plus encore. Le site internet de l'onglerie est en cours de préparation.

3 avenue Étienne de Silhouette
01 49 83 00 77

+ d'infos : [f](#) Feeling nails ou [in](#) Feeling_nails

Les Brasserie Ramos

Ce café bar-brasserie franco-portugais a ouvert ses portes le 22 juin. Passionné par les relations sociales et par la cuisine portugaise, Monsieur RAMOS a commencé sa carrière dans la restauration. Lorsque l'occasion s'est présentée, il n'a pas hésité à ouvrir ce restaurant. Aujourd'hui, son équipe est composée de six personnes dont deux cuisinières et dispose de 120 couverts. Vous pourrez vous y rendre pour votre petit déjeuner ou votre déjeuner et profiter de la vue sur tout Paris. La privatisation partielle ou totale est possible.

200 boulevard Pasteur

01 48 80 44 47

+ d'infos : [f](#) Les brasseries Ramos



Vous venez d'ouvrir votre commerce ?

N'hésitez pas à le faire savoir au service Développement économique au 01 45 16 68 00 ou par courriel : mairie@bry94.fr. C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce !

COMMÉMORATION DE BRY-CHAMPIGNY

La bataille fête son 150^e anniversaire !

Du 30 novembre au 2 décembre 1870 se déroulait la bataille de Bry-Champigny qui opposait l'armée française de Napoléon III à l'Empire allemand d'Otto VON BISMARCK. La Ville de Bry commémore cette année son 150^e anniversaire.

Quelle mémoire a-t-on gardé de la guerre franco-allemande qui a abouti à la chute de Napoléon III et à la perte de l'Alsace-Lorraine ? Après les Première et Seconde Guerre mondiale, la disparition des derniers vétérans, et malgré la présence des monuments érigés pour entretenir le souvenir des soldats disparus alors que de nombreux noms de rue évoquent encore les journées sanglantes de la bataille de Bry-Champigny, la guerre de 1870-1871 reste largement méconnue de la plupart des habitants du territoire. Le souvenir de la bataille s'est progressivement estompé. Ce 150^e anniversaire est un moment pour tous de découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre ville, de notre pays.

Un peu d'histoire

Commençons par un rappel historique : ce conflit franco-allemand fut le fondateur de l'Allemagne unifiée, d'une République française durable (la III^e) et de deux guerres mondiales. Elle s'acheva, en 1871, par une défaite, mais aussi par un soulèvement révolutionnaire qui s'acheva dans la guerre civile et l'incendie de la capitale...

Comment en sommes-nous arrivés là ? Tout débuta le 19 juillet 1870 lorsque Napoléon III déclara la guerre à Otto VON BISMARCK alors Ministre-Président de Prusse qui voulait rétablir l'Empire allemand par la force. Mal préparée, l'armée impériale française subit au mois d'août une série de revers dans l'Est de la France. Le 1^{er} septembre, elle est écrasée à Sedan et l'empereur Napoléon III est fait prisonnier. Le 4 septembre, Léon GAMBETTA proclame la III^e République à Paris et un gouvernement de défense nationale est constitué. Paris est rapidement encerclée et isolée par les Allemands puis assiégée, à partir du 19 septembre.

La Marne et ses ponts deviennent des points stratégiques dans ce conflit : après plusieurs semaines de siège, le gouvernement décide de tenter une sortie afin de rejoindre une armée de secours vers Fontainebleau. Le secteur des boucles de la Marne est retenu comme lieu de l'offensive. Les 30 novembre et 2 décembre 1870 près de 130 000 soldats français et allemands s'affrontent avec acharnement entre Noisy-le-Grand et Chennevières, à Bry, Champigny, et Villiers, sur un front de quelques kilomètres seulement. Solidement retranchés sur les hauteurs, dans les parcs de Villiers et de Cœuilly, les soldats allemands – wurtembergeois, saxons et prussiens – résistent aux assauts français. Malgré son héroïsme le 2 décembre, où elle repousse une vigoureuse contre-attaque allemande, l'armée française échoue à briser la défense allemande.

Au terme de deux journées de lutte, les pertes françaises s'élèvent à 9 500 hommes, tués ou blessés. Les Allemands comptent quant à eux près de 5 500 hommes tués ou blessés.

Les villages de Bry et de Champigny sortent de la guerre meurtris et ruinés et doivent être reconstruits. Cette bataille constitue l'engagement



« Le lendemain de Champigny à Bry-sur-Marne » par Paul-Émile BOUTIGNY (1882)

militaire le plus important du siège de Paris : elle a profondément marqué le territoire et les municipalités ont décidé d'attribuer à de nombreuses rues des noms en lien avec la bataille, en mémoire des combats (rue du 136^e de Ligne ou rue du 4^e Zouaves à Bry ; rue de la Côte d'Or ou rue du colonel Grancey à Champigny). Des monuments commémoratifs collectifs (monument des mobiles de la Côte d'Or et monument des Wurtembergeois à Champigny) ou individuels (monument Franchetti et monument Podenas à Bry) sont érigés pour entretenir le souvenir des soldats disparus. Avec le temps, ils sont aujourd'hui devenus quasiment invisibles, isolés et presque cachés au milieu de constructions récentes.

Une commémoration pas comme les autres

À l'occasion du 150^e anniversaire, afin de raviver les mémoires et de faire connaître cette bataille, une grande exposition inédite aura lieu du 7 mai au 4 juillet 2021 dans les salons de l'Hôtel de Malestroit. Sur les traces et les vestiges de cette confrontation, vous aurez accès à l'importante collection du musée Adrien Mentienne ainsi qu'aux prêts exceptionnels d'œuvres de plusieurs musées français et allemands. Au cours de la visite, vous y découvrirez la chronologie qui retracera la bataille de Bry-Champigny, les combats sur la ville de Bry-sur-Marne et ses alentours ainsi que leurs conséquences. Les panneaux explicatifs seront accompagnés par une centaine d'œuvres et d'objets (estampes, photographies, peintures, armes, uniformes, affiches, cartes et plans, lettres, cartes postales anciennes...). Vous aurez l'occasion de contempler deux fragments uniques au monde du célèbre *Panorama de la Bataille de Champigny* d'Édouard DETAILLE et d'Alphonse DE NEUVILLE, peint entre 1880 et 1882 sur une toile qui mesurait autrefois 120 mètres de long pour 15 mètres de haut. Après son exposition dans des rotondes à Paris et à Vienne, la toile fut découpée en 1892 par DETAILLE pour en extraire 65 fragments qui ont été vendus aux enchères.



Restauration de la plaque commémorative de l'église de Bry

En patientant, jusqu'au 20 décembre 2020, vous pouvez d'ores et déjà découvrir une exposition hors-murs sur les principaux lieux témoins de la bataille à partir de quelques panneaux disposés dans les rues de Bry (voir encadré ci-contre pour les localisations des emplacements). Les visiteurs pourront comprendre l'impact de cet événement historique majeur au gré de balades urbaines.

D'autres actions mémorielles ont été mises en place comme la restauration de la plaque commémorative en mémoire des soldats tués à Bry se trouvant sur la façade de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais, avec le soutien financier du comité local du Souvenir Français. En toute intimité, une cérémonie a également eu lieu en l'honneur de la sépulture d'un soldat anonyme dans le carré militaire du cimetière de Bry-sur-Marne afin de rejoindre la stèle consacrée aux victimes de la guerre de 1870.

Vous désirez en savoir plus ? N'hésitez pas à vous rendre sur le site web du musée de Bry pour découvrir un film d'animation interactif autour de la collection du musée relative à cette bataille. Construite à partir d'une sélection d'œuvres et de documents, cette animation originale explique en quelques minutes le contexte de la bataille, relate son déroulement et présente ses aspects mémoriels. Nous vous invitons également à visionner une carte animée inédite récemment mise en ligne sur la chaîne YouTube de la Ville. Vous pourrez revivre le jour où 60 000 soldats français ont traversé la Marne pour tenter de combattre les Allemands qui assiégeaient alors Paris, et mieux comprendre le déroulé des combats qui ont eu lieu sur notre territoire. Enfin, retrouvez toutes les actualités sur le thème de la bataille sur la page Facebook « Culture & vous » et sur le compte Twitter du musée Adrien Mentienne.

+ d'infos : museedebry.fr,  Culture & vous,  MuseeBry

Jusqu'au 20 décembre, retrouvez l'exposition hors-murs aux emplacements suivants :

- Ossuaire rue du 2 décembre 1870
- Monument Franchetti, à l'angle des rues Franchetti et Podenas
- Monument Podenas, à l'angle des rues Podenas et des Guibouts
- Sortie du pont de Bry, en haut de l'escalier rue Basse d'Amont
- Place Daguerre, à côté de la plaque commémorative
- Angle de la Grande Rue et de la rue du Pressoir, près de la fontaine
- Collège Saint-Thomas de Villeneuve
- Esplanade du Colombier



NOËL À BRY

Les instants magiques



La Ville de Bry-sur-Marne invite les petits comme les grands à fêter Noël tout au long du mois de décembre. Une fin d'année qui sera sous le charme de la tradition et de l'artisanat, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Découvrez vite le programme de ces instants magiques !

■ Illuminations

Tout au long du mois de décembre, vous pourrez découvrir les illuminations de Noël qui redonneront des couleurs et de la magie à Bry-sur-Marne, ainsi que le sapin magistral installé pour la première fois sur le parvis de l'Hôtel de ville.

De quoi renouer avec les traditions et faire vivre l'esprit de Noël en cette fin d'année !

■ Marché de Noël et animations –

Retrouvez du 19 au 24 décembre, un marché de Noël aux abords de l'Hôtel de ville ! Produits artisanaux divers et variés... vous laisserez-vous tenter ?

Vous découvrirez notamment un large choix de jouets en bois, robustes et respectueux de l'environnement, qui plairont aux enfants comme aux parents ! Vous trouverez également des bijoux créatifs uniques et des parures indispensables contre le froid (gants, chapeaux, écharpes), sans oublier des produits d'épicerie du terroir !

Pendant cette période, vous pourrez également profiter des animations qui auront lieu certains après-midi, dans une ambiance conviviale et festive, et notamment une distribution de bonbons pour les enfants le samedi 19 décembre. Le détail de ces animations est à retrouver sur le site de la Ville : bry94.fr.

Samedi 19, dimanche 20 et jeudi 24 décembre de 10 h à 19 h
Lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 décembre de 14 h à 19 h
Parvis de l'Hôtel de ville

■ « À la recherche des biscuits de la Mère Noël »

Dès le 5 décembre, retrouvez le jeu de piste géolocalisé pour enfants « À la recherche des biscuits de la Mère Noël » sur l'application *Baludik*.

Scénario du jeu : à vous de retrouver les biscuits préparés par la Mère Noël qui ont été égarés un peu partout sur la ville. Ce panier de biscuits constitue le repas du Père Noël lors de sa mission cadeaux le soir du 24 décembre. Sans ces biscuits, il sera difficile pour le Père Noël de se concentrer... En récompense, les familles ayant retrouvé les biscuits nécessaires à la tournée du Père Noël recevront un livret de Noël reprenant recettes et ateliers créatifs à effectuer en famille.

À noter, en fonction de la situation sanitaire, il est possible d'adapter l'utilisation de l'application pour un jeu de piste en intérieur, exploitable au sein de chaque foyer bryard.

À télécharger sur l'application *Baludik* dès le samedi 5 décembre

■ Photos de Noël

Au sein du dôme lumineux, les petits et les grands sont invités à immortaliser leur passage par des photos souvenirs de l'événement.

Du samedi 19 décembre au jeudi 24 décembre de 14 h à 19 h
Parvis de l'Hôtel de ville

La Ville de Bry-sur-Marne souhaite de joyeuses fêtes à tous !

En raison du contexte sanitaire et des directives gouvernementales, l'ensemble de ces animations est susceptible d'être modifié ou annulé.

Afin de vous tenir informé des éventuels changements et des précisions qui pourront être données sur cet événement, nous vous invitons à consulter régulièrement le site bry94.fr, l'application mobile « BRY et vous » et la page Facebook de la Ville.

Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE



Clôture anticipée de la concession d'aménagement du secteur Clemenceau

Au cours du mandat précédent, la majorité municipale avait travaillé sur un projet d'aménagement du secteur Clemenceau qui comprenait notamment la destruction du gymnase Clemenceau afin de construire en lieu et place une opération immobilière de 58 logements. Charles ASLANGUL, alors conseiller municipal, s'était opposé dès l'origine à ce projet de densification. Il s'était engagé, une fois élu Maire, à l'abandonner, ce qui a été fait le 10 juillet dernier par délibération du Conseil municipal. Dans ce cadre, ce dernier a adopté une nouvelle délibération le 16 novembre, afin d'approuver les avenants de résiliations anticipées de la convention d'association tripartite entre la Ville de Bry-sur-Marne, le Territoire Paris Est Marne&Bois et la SPL Marne-au-Bois et du traité de concession d'aménagement.

Débat sur les orientations générales du projet de Règlement local de publicité intercommunal

Le Territoire Paris Est Marne&Bois s'est lancé dans l'élaboration d'un Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) en octobre 2018, et ce afin de mieux cadrer l'impact visuel de la publicité sur l'ensemble des 13 communes le composant. Après une phase d'analyse des dispositifs existants, qui s'est terminée en février 2019, le comité de pilotage du Territoire

a validé un diagnostic, un rapport de présentation et des propositions d'orientation en avril 2019. Dans ce cadre, les conseils municipaux de toutes les communes membres sont invités à donner leur avis concernant le projet de RLPI. C'est pourquoi un débat sur les orientations générales de ce projet s'est tenu en séance du Conseil municipal. À cet effet, les propositions suivantes ont été validées :

- de n'autoriser la publicité que sur le mobilier urbain pour les secteurs du territoire visés au Code de l'environnement et d'obliger le dépôt d'une déclaration avec délai de pose pour toutes les enseignes temporaires ;
- d'interdire les pré-enseignes sur toutes les zones sauf la zone d'activités (ZP3), sur laquelle les pré-enseignes seraient limitées à une par activité ;
- d'étendre la zone de protection patrimoniale (ZPI) au sud de l'avenue du Général Leclerc jusqu'au premier feu tricolore et des deux côtés de la voie ferrée jusqu'à la limite communale avec Champigny, et la zone d'habitat et d'équipement (ZP2) au niveau du talus de la A4 situé boulevard Méliès, en face des Terrasses de Bry.

Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal

D'après le Code général des collectivités territoriales, les conseils municipaux des communes de plus de 1 000 habitants ont l'obligation de se doter d'un règlement intérieur, qui doit être adopté dans les six mois suivant son

installation. Le Conseil municipal a donc approuvé, par délibération, son règlement intérieur pour le mandat 2020/2026, qui reprend exactement les mêmes modalités de fonctionnement que pour le mandat précédent.

Débat d'orientation budgétaire 2021

La loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) impose aux communes de plus de 3 500 habitants d'organiser un débat d'orientation budgétaire (DOB) au cours des deux mois précédant le vote du budget de l'année à venir, sur présentation d'un rapport. Ainsi, dans ce rapport, il est noté que le budget 2021 fait suite à une année 2020 particulièrement atypique, notamment en raison de la crise sanitaire qui a eu de forts impacts négatifs sur les dépenses et les recettes de fonctionnement de la Ville, de l'investiture tardive des nouvelles équipes municipales qui a empêché la prise de décision structurante, et d'une fin d'année marquée par le passage du plan Vigipirate au niveau urgence attentat et un nouveau confinement.

Pour 2021, le budget de la Ville devra tenir compte des fortes contraintes pesant sur ses ressources. En effet, la mandature précédente, n'ayant fait des dépenses d'investissement qu'au cours des deux dernières années sans anticiper son financement, avait dû contracter de forts emprunts qui vont peser sur les prochains budgets. Par ailleurs, les tarifs municipaux n'ayant pas été revalorisés depuis deux exercices, il a été demandé aux services et aux élus de poursuivre leurs efforts afin de diminuer fortement les dépenses de fonctionnement. Les grandes priorités pour 2021 seront : la poursuite de l'implantation de la vidéo-protection, la création d'un festival nautique et d'une maison de la jeunesse, la mise en place d'un plan de végétalisation de la Ville, le lancement d'une étude pour la réalisation d'un parking sous-terrain dans le secteur de la mairie, ainsi que la construction du parvis du gymnase Marie-Amélie LE FUR et l'aménagement de sa voirie, de ses parkings publics et du centre technique municipal. Ces investissements ne pourront être inscrits au budget qu'au regard des possibilités de recette et des capacités d'emprunt de la Ville pour 2021.

*L'intégralité des délibérations est consultable sur bry94.fr

Et aussi...

- Approbation des modifications de contrat en cours d'exécution relatives au marché de travaux de réhabilitation et d'extension de la salle Daguerre
- Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal des seniors (plus d'infos en page 12)

Prochain Conseil municipal

Jeudi 17 décembre à 20h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : bry94.fr

La parole aux élus

Valeurs de la République, Soutien à nos acteurs économiques et Solidarité



Alors que l'épidémie de COVID touche les français d'une nouvelle vague, notre cœur saigne des tragiques évènements que la France connaît depuis plusieurs semaines.

Il est indispensable que les valeurs républicaines soient réaffirmées et que nous soyons tous unis et solidaires pour faire face à cette période de doute et à un avenir qui nous paraît incertain. Plus que jamais les valeurs citoyennes et républicaines doivent être martelées et expliqués aux plus jeunes, mais pas seulement. Chaque Bryard doit avoir à cœur de transmettre autour de lui les valeurs de cette France qui nous est si chère. Mais également les valeurs du vivre ensemble, de solidarité et d'empathie envers les plus fragiles.

En tant qu'élus de la République, nous soutenons le corps enseignant, nos associations et tous leurs bénévoles, ainsi que tous les acteurs sociaux, et économiques de notre ville.

Nous apportons également un soutien appuyé à tout le personnel municipal qui avec un professionnalisme sans faille donne tout son sens à l'expression "Service Public" en accompagnant tous les Bryards en cette période perturbée.

A l'instar de certaines villes, nous insistons également pour la mise en place d'un plan exceptionnel de soutien à nos commerçants et nos entreprises afin d'alléger encore leurs coûts fixes (loyers, exonérations de taxes...) et de les aider dans le développement de la vente à distance et des livraisons. Une convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de la Région Ile de France semble également indispensable pour lutter plus efficacement contre les impacts de la crise sanitaire sur le tissu économique de la ville.

Enfin, nous souhaitons que la solidarité entre les Bryards qui s'est largement exprimée lors du premier confinement soit aussi importante. Nous souhaitons que la ville développe un site d'entraide officiel afin d'orienter les Bryards disponibles vers des personnes dans le besoin (courses, appels téléphoniques, services divers, soutien moral...), surtout en cette période hivernale.

De tout cœur à vos côtés, Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Isabelle Dujardin
Conseillère municipale
Groupe d'opposition « Vivons Bry »
Vivonsbry.fr
i.dujardin@bry94.fr

Grands projets & vie locale



Nous sommes dans l'attente des conclusions de l'audit des finances réalisé par un cabinet d'experts extérieurs à la Mairie. Nous avons déjà appris que les marges de manoeuvre sont limitées car nous héritons d'une situation financière plus qu'incertaine.

Prudents, nous souhaitons donc prendre le temps d'une analyse poussée de la situation avant d'engager les gros investissements.

Mais je suis heureuse de vous annoncer que le premier grand projet pour lequel nous lançons une étude est la construction d'un parking sous-terrain à l'entrée du centre-ville. Ce grand projet, plébiscité par une majorité de Bryards depuis longtemps, est devenu indispensable.

En effet, le stationnement est de plus en plus difficile en centre-ville. Si nous voulons dynamiser nos commerces de proximité, le marché alimentaire, notre vie associative et culturelle (hôtel Malestroit, futur Théâtre de la salle Daguerre, Pavillon Bache, propriété Daguerre), il est urgent de solutionner le stationnement.

Or, une telle réalisation prendra du temps. C'est pourquoi Monsieur le Maire a acté le lancement de la réflexion dès à présent. Ce grand projet sera fort d'une véritable ambition écologique puisque l'objectif sera, à terme, de créer un parc végétalisé autour de la Mairie en lieu et place du parking à ciel ouvert actuel. L'amélioration du cadre de vie est une de nos priorités, permettre l'émergence de nouveaux espaces verts est donc important.

Dans l'étude qui démarre sur le stationnement, nous intégrons la réflexion autour du parking du RER A, lui aussi saturé et devenu trop petit pour le nombre d'usagers.

Enfin, je suis heureuse de vous annoncer que nous travaillons, dès cette année, sur l'organisation d'un festival nautique annuel.

Nous souhaitons faire revivre nos berges avec un week-end tourné vers la Marne : compétitions nautiques, barques de plaisance, animations, convivialité, etc. Bry-sur-Marne a la chance de s'être construite autour de la Marne, nous devons en profiter à travers des moments conviviaux, festifs et sportifs.

En attendant, et malgré le contexte de la crise sanitaire, je vous souhaite un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Véronique CHEVILLARD
Adjointe au Maire déléguée aux Grands projets,
Fêtes et animations
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
v.chevillard@bry94.fr

“ JE VEUX M’ENGAGER POUR MA VILLE ”

APPEL À CANDIDATURES

Renouvellement du Conseil municipal des seniors



Inscriptions par courrier adressé
à Monsieur le Maire en indiquant
vos nom, prénom, adresse, date de naissance,
numéro de téléphone et un exposé de vos motivations

Dépôt à l'accueil de la mairie ou envoi postal à :
Hôtel de ville - 1 Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
La mention « NE PAS OUVRIR - CONSEIL MUNICIPAL DES SENIORS »
devra être apposée sur l'enveloppe

+ d'infos : bry94.fr /   

De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Serait-il possible de réparer l'aire de jeux du Square de Lattre de Tassigny pour nos enfants ? ”

f Mélissa L.

Notre réponse :



La dernière visite de contrôle réalisée sur l'aire de jeux du Square de Lattre de Tassigny a révélé d'importants défauts qui remettent en cause la sécurité des enfants. Son état de vétusté ne permettant pas d'envisager sa remise en état, les services techniques municipaux ont lancé une étude en vue de son remplacement.

Toutefois, les conditions météorologiques défavorables observées durant l'hiver ne permettront pas techniquement la réalisation de certaines opérations avant la fin de cette période, comme celle du sol souple amortissant notamment. C'est pourquoi ils devraient être finalisés d'ici fin mars ou début avril. ■

“ Je n'ai plus de gaz chez moi. Comment savoir si cette coupure est due à un incident sur le réseau de distribution de gaz ? ”

📞 Gérard L.

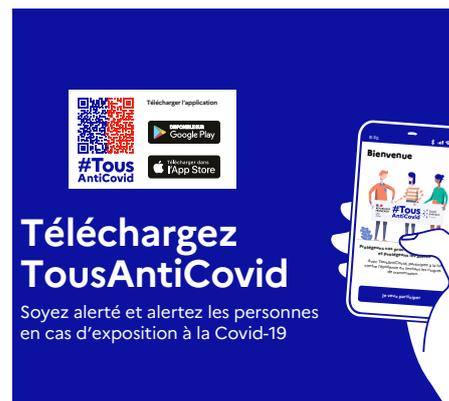
Notre réponse :

Si vous subissez une coupure de gaz chez vous, vous avez la possibilité de savoir si cela est dû à un incident de distribution sur le réseau via le service en ligne « Info coupure » de Gaz réseau distribution France (GRDF). Pour ce faire, c'est simple : vous devez uniquement vous connecter au site infocoupure.grdf.fr, puis renseigner votre adresse dans l'onglet prévu à cet effet. Vous découvrirez alors si un incident est en cours ou s'il y en a eu un dans la journée et qu'il est terminé.

En cas de manque de gaz au niveau de vos appareils, et pour connaître les modalités



d'intervention d'un technicien, contactez le service « Urgence sécurité gaz » de GRDF au 0 800 47 33 33 (appel non surtaxé). Pour votre information, vous pouvez également appeler ce numéro en cas de suspicion de fuite de gaz. ■



“ Comment fonctionne l'application TousAntiCovid du Gouvernement ? ”

✉ José K.

Notre réponse :

L'application TousAntiCovid, lancée par le Gouvernement le 22 octobre 2020, vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive à la COVID-19 et à accélérer leur prise en charge. C'est une mise à jour de la précédente application StopCovid, enrichie par l'accès à des informations factuelles et sanitaires sur l'épidémie.

Concrètement, TousAntiCovid permet à l'utilisateur testé positif COVID-19 de prévenir immédiatement les personnes qu'il aurait pu contaminer durant sa période de contagiosité. L'application alerte les utilisateurs qui ont pu être en contact rapproché avec cette personne au cours des derniers jours. Cette information va leur permettre de s'isoler immédiatement et d'éviter de contaminer à leur tour de nouvelles personnes.

L'utilisation de l'application est fondée sur le volontariat et chaque utilisateur est libre de l'activer et la désactiver au gré des situations. C'est un outil complémentaire essentiel pour lutter contre le virus.

L'application TousAntiCovid est disponible sur l'App Store et Google Play. ■

PHARMACIE DE GARDE*

Dimanche 6 décembre
Pharmacie Jules Ferry
 117 boulevard d'Alsace-Lorraine
 Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 13 décembre
Pharmacie du RER
 53 boulevard du Général Gallieni
 Bry-sur-Marne

Dimanche 20 décembre
Pharmacie Gallieni
 32 boulevard Gallieni
 Nogent-sur-Marne

Vendredi 25 décembre
Pharmacie Crouchet
 33 boulevard d'Alsace-Lorraine
 Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 27 décembre
Pharmacie du RER
 53 boulevard du Général Gallieni
 Bry-sur-Marne

**Sous réserve de modification de dernière minute.
 Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr*

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

**Vous ne recevez pas
 la Vie à Bry ?
 01 45 16 68 00**

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Lucas THAUVIN, Elliott SUEL, Nathan COTTET GULPO, Jibryl KABA, Sacha UZAN, Brianna HANC, Victoire CAILLER

Mariages

Félicitations à Yessi COMLAN et Vanessa NDIAYE, Joyce SOUNGOUA BINIACKOUNOU et Marie ELENGA

Pacte civil de solidarité (PACS)

Félicitations à Isabelle DUJARDIN et David MESLIN

Décès

Toutes nos condoléances pour le décès de Robert ROELLINGER, Michèle BERCIS

inscription alerte SMS

Complétez le formulaire sur bry94.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).



Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
 Rue Félix Faure
Tél. : 01 45 16 68 40
@ : mairie@bry94.fr
www : bry94.fr

NUMÉROS UTILES

Urgences
112
 (numéro européen)

Urgences médicales
 Samu - Sami
15

Police municipale
01 45 16 68 22

Police
17

Sapeurs-pompiers
18

N° national canicule
0 800 06 66 66

Grand froid
01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil
 conjugal, d'urbanisme etc.
 Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur
bry94.fr

Emballages & papiers
 Tous les jeudis matin

Déchets verts
 Tous les mercredis après-midi

Déchets ménagers
 2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants Collectifs
 1 vendredi / 2 selon secteurs*
Individuels
 sur rendez-vous au 0 800 611 544 (n° vert)

Déchèterie
 Transférée à Noisy
9 rue de la Plaine
 Tous les jours sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr

POUR NOËL, LA VILLE DE BRY SOUTIENT SON COMMERCE LOCAL

J'aime ma ville
j'achète à Bry



Vente des bons d'achat le 5 décembre
à l'accueil de la mairie et les
6 et 9 décembre sur le marché

Valables jusqu'au 31 janvier
chez les commerçants participant
à l'opération

+ d'infos : bry94.fr /   

